

# ASSEMBLÉE NATIONALE

31 janvier 2014

---

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT ET SOLIDARITÉ INTERNATIONALE - (N° 1627)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AE314

présenté par  
M. Dufau, rapporteur

-----

### ARTICLE 2

### RAPPORT

A l'alinéa 33, substituer aux mots:

"Priorités sectorielles"

les mots:

"Secteurs d'intervention"

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence: les alinéas suivants présentent les différents secteurs d'intervention de la politique de développement et non les priorités sectorielles.